Conditions de promotion GARDENA Robots tondeuses SILENO Minimo & City 2024

• La promotion est valable du 1er mars 2024 au 30 juin 2024.

• Le client doit compléter tous les détails demandés sur www.action-gardena.be/gardena-robotmaaiers avant la date de fin de la promotion.

• Le client doit prouver qu'il a acheté le produit GARDENA dans un point de vente GARDENA agréé en Belgique. Pour ce faire, il télécharge une photo du ticket de caisse/de la facture sur le site www.action-gardena.be/gardena-robotmaaiers.

• Cette promotion ne s'applique qu'aux produits dont les références figurent sur le site www.action-gardena.be/gardena-robotmaaiers.

KEES VAN DER SPEK
TUINMACHINES ★ STOLWIJK

• La promotion s'applique uniquement aux produits achetés pendant la période de promotion.

• GARDENA n'est pas responsable des informations incorrectes fournies par des tiers.

• Seuls les consommateurs peuvent participer à cette promotion. Les demandes émanant d'entreprises ne seront pas prises en considération.

• L'abri gratuit sera envoyé dans les 4 semaines suivant l'approbation de la demande. L'approbation sera confirmée par e-mail.

• La participation est limitée à un maximum d'une inscription par adresse (numérique).

• Les documents demandés doivent nous parvenir au plus tard 15 jours après la date de fin de la promotion. Les demandes ou documents reçus ultérieurement ne seront pas pris en considération.

• Seules les demandes complètes seront prises en considération.